



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Huningue, 28 février 2017

### **RIVES DU RHIN À HUNINGUE (Haut-Rhin) UN PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN AMBITIEUX PORTÉ PAR UN PARTENARIAT EXEMPLAIRE ENTRE LA VILLE DE HUNINGUE, VOIES NAVIGABLES DE FRANCE ET CONSTRUCTA**

**Jean-Marc DEICHTMANN, maire de Huningue, Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France et Philippe BEGA, directeur général adjoint de Constructa Promotion, aux côtés de Jean-Paul VIOSSAT, directeur de Rives et Développement, ont dévoilé aujourd'hui le projet de reconquête urbaine des Rives du Rhin, en présence de Jean-Noël CHAVANNE, Sous-Préfet de Mulhouse.**

La Ville de Huningue souhaite étendre et renforcer son centre-ville en s'inscrivant dans la dynamique urbaine transfrontalière de Drei Land (France-Suisse-Allemagne). L'établissement public Voies navigables de France (VNF) a la volonté de valoriser le domaine public fluvial dont elle est gestionnaire le long du Rhin, et plus particulièrement sur le ban communal d'Huningue.

Le 31 mai 2011, VNF et la Ville de Huningue ont conclu une charte de partenariat précisant les objectifs du projet urbain. Ce projet s'inscrit dans une vision cohérente avec le développement de l'agglomération trinationale tout en assurant celui de l'activité portuaire déjà présente.

Après le transfert des 3 ha de foncier en pleine propriété à VNF en mai 2015, Rives et Développement, filiale de valorisation de VNF créée avec la Caisse des dépôts et consignations, a lancé un concours pour sélectionner le futur opérateur/promoteur chargé de réaliser ce programme d'aménagement urbain.

En avril 2016, le groupe Constructa a été déclaré lauréat de la consultation. Ce groupe s'est entouré des agences d'architecture : LAISNÉ-ROUSSEL, PIETRI ARCHITECTES et TRIPTYQUE, pour assurer les maîtrises d'œuvre des différents programmes.

Ce projet urbain, d'envergure sur le plan architectural et environnemental, comprendra des logements, des commerces, des bureaux, un hôtel restaurant de grande qualité.

Il développera environ 30 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher, représentant un investissement de l'ordre de 90 millions d'euros HT, aménagement des voiries et des espaces publics compris.

Le groupe Constructa affiche l'objectif d'une réalisation en six ans qui devrait s'achever en 2022. Le premier permis de construire sera déposé en 2017.

**Contact Presse**  
VNF Strasbourg / Communication  
Laure MAUNY  
T. 03 67 07 92 48 / P. 06 78 37 69 24  
[laure.mauny@vnf.fr](mailto:laure.mauny@vnf.fr)